



COMITÉ ASSURER LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Geneviève Auclair, vice-présidente et conseillère municipale (départ : 15 h 31)

M. Dany Carpentier, président et conseiller municipal

M. Orlanduccio Fantini, citoyen membre

M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 14 h 13)

Mme Éliane Monteiro, citoyenne membre

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale

M. Carl Blanchet, chef de service – Gestion du territoire

M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal (13 h 50 à 15 h 02, 15 h 41 à 16 h 27)

M. Robert Dufresne, chef de service – Développement, redéveloppement et programmes

M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification

M. Patrice Gingras, directeur – Génie (13 h 35 à 15 h 02)

M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et développement durable

Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (13 h 06 à 14 h 05, 14 h 09 à 14 h 15 , 14 h 32 à 14 h 35)

M^e Alex Hamelin, directeur – Services juridiques

Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités

M. Robert Lajoie, urbaniste en chef – Aménagement et développement durable

Mme Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification (13 h 43 à 15 h 02)

Mme Myriam Lavoie, chef de service – Planification et urbanisme (départ : 16 h 28)

M. Alain Lizotte, chef de division – Voie publique (départ : 15 h 02)

M^e Frédérik Malenfant, chef de service – Grands projets et portefeuille immobilier

M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs

M. Adam Mongrain, directeur habitation, Vivre en Ville (15 h 05 à 15 h 38)

M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité

Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne (départ : 16 h 21)

Mme Pamela Andrea Soto Abasolo, coordonnatrice – Schéma et plan d'urbanisme (arrivée : 13 h 37)

M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement (14 h 57 à 15 h 02, 15 h 40 à 16 h 38)

M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable (départ : 16 h 32)

Absence : Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

La réunion est ouverte à 13 h 02 et M. Dany Carpentier, président du comité, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour et déclare que le point 5 Registre des loyers sera présenté vers la fin de la réunion en raison de la disponibilité de l'invité concerné. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2023**

M. Dany Carpentier s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité le 14 novembre 2023 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Registre des loyers**

M. Marc-André Godin rappelle que le sujet du registre des loyers de Vivre en Ville a déjà été abordé par le comité (réunion du 13 juin 2023 au point 8.2) et que, par manque d'information, le comité n'avait pas recommandé que le Conseil adopte une résolution afin d'inciter les citoyennes et citoyens à remplir le registre sur le Web. Aujourd'hui, M. Adam Mongrain, directeur habitation de l'organisme Vivre en Ville, nous présente en détail le registre des loyers que son organisme a créé grâce au financement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). M. Mongrain explique que le registre devrait être un outil gouvernemental et que les données pourraient provenir directement du Relevé 31 plutôt que de dépendre de la

participation volontaire de la population. L'organisme Vivre en Ville a rédigé un modèle de résolution d'appui à l'intention des municipalités afin qu'elles adoptent une résolution pour appuyer la mise en place et l'institutionnalisation d'un registre des loyers public, obligatoire et universel au Québec. Vivre en Ville essaie de proposer son modèle de résolution d'appui au plus grand nombre d'intervenants possible, et une trentaine de municipalités ont été sollicitées jusqu'à maintenant.

Les membres discutent et s'entendent pour appuyer la démarche de Vivre en Ville.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que le Conseil adopte une résolution appuyant la mise en place et l'institutionnalisation d'un registre des loyers public, obligatoire et universel au Québec tel que proposé par l'organisme Vivre en Ville. Adopté à l'unanimité.

6. Plan de redressement de la Marina de l'île Saint-Quentin

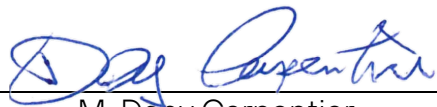
M. Frédéric Malenfant présente l'avancement du plan de développement de la marina de l'île Saint-Quentin. Il déclare que le plan de redressement est réalisé à près de 95 %. Le plan s'articule autour des quatre axes suivants : doter l'organisme d'une gouvernance qui facilite la concertation des intervenants au dossier et d'une équipe permanente efficace et performante, augmenter les revenus autonomes de l'organisation et la doter d'un fonds de prévoyance, procéder au réaménagement du site et à l'amélioration significative de la qualité des infrastructures et des services (en mettant à jour les installations existantes et en mettant en valeur le site exploité dans une perspective de développement durable), adopter une approche proactive à l'égard de la protection de l'intégrité des écosystèmes et de leur biodiversité sur le site exploité. Des réservoirs hors sol ont été installés, le site a été nettoyé, épaves et rebuts ont été retirés. L'enjeu majeur consiste à décontaminer le terrain ayant accueilli des réservoirs enfouis. M. Malenfant termine en soulignant la très bonne collaboration et l'amélioration du dialogue entre la Ville et les intervenants du site.

Cette seconde partie du procès-verbal est confidentielle et ne pourra pas être transmise à quiconque sans avoir fait au préalable l'objet d'une demande formelle d'accès à l'information.

[...]

Levée de la réunion

La réunion est levée à 16 h 38, tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.



M. Dany Carpentier
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités